

M. *Lemieux*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est de l'intérêt du bon gouvernement que les ministres de la Couronne soient autorisés à siéger dans l'une ou l'autre des Chambres du Parlement, lorsque des mesures et des programmes sont présentés pour leurs départements.

M. *Lemieux*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Qu'un service moderne de vapeurs soit établi deux fois par semaine, sous le contrôle du gouvernement, entre les divers ports des Iles de la Madeleine, P.Q., et la terre ferme.

M. *Lemieux*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que, vu les ressources naturelles illimitées qui exigent l'exploitation dans la péninsule de Gaspé, on devrait le plus tôt possible établir un meilleur service de transports.